



Bulletin de Santé

De Bureau de L'Infirmierie



Elmont School District

www.elmontschools.org

Cher(s) Parent(s),

Une nouvelle année scolaire commence, nous voudrions vous informer sur certains règlements du district.



CARTE d'URGENCE

Il est absolument vital pour nous d'avoir les numéros de travail des parents et aussi celui de leur portable en cas d'urgence. Les numéros doivent être ceux des familles ou des amis habitant les environs (si c'est nécessaire ils peuvent ne pas habiter dans le district d'Elmont.) Nous vous demandons votre collaboration afin de nous fait parvenir ces numéros importants.

ABSENCE de L'ÉCOLE

Nous vous prions de bien vouloir appeler l'école quand votre enfant est absent. Nous vous demandons aussi de bien vouloir identifier le nom de l'enfant, le nom du professeur, la classe où il se trouve et le motif de l'absence. Etant donné qu'il y a un répondeur prévu à cet effet, vous pouvez appeler à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit et laisser un message. Les appels vers le répondeur doivent être laissés a midi au plus tard le jour même de l'absence de votre enfant. En cas d'absence, les devoirs de vos enfants peuvent être envoyés par un autre élève. Vous êtes priés de laisser le nom du professeur sur le répondeur de l'école. Vous n'oublierez pas les devoirs, qui peuvent être également récupéré à la direction de l'école.



EN-LIGNE INFORMATION

Touts les formularies de contact et renseignements généraux au sujet de Bureau de l'Infirmierie est maintenant en ligne. L'information concernant le Bureau de l'Infirmierie est énumérée sur www.elmontschools.org sous la section marquée "Parents & Students".

L'EDUCATION PHYSIQUE

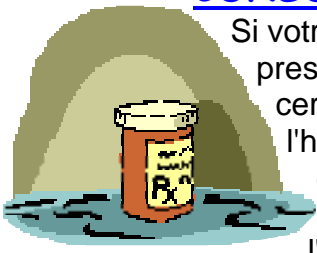
Si vous avez des enfants qui ne peuvent pas faire du sport ou participer à la récréation pour raisons médicales ou autre (sutures, foulures, fractures, asthme), l'école exige un certificat du médecin traitant.



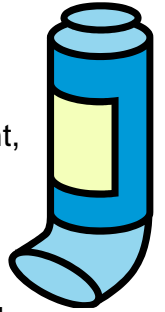
French



CONSOMMATION de MÉDICAMENT à L'ÉCOLE



Si votre enfant a besoin de prendre des médicaments (prescrit ou non prescrit) à l'école, la loi de l'état de New York exige que l'école ait un certificat signé du médecin de l'enfant précisant le nom du médicament, l'heure de la journée qu'il doit être pris, la dose du médicament et la durée du temps qu'il doit être administré. Le médicament doit être amené à l'école par les parents dans le récipient original muni de l'étiquette. Les médicaments non prescrits (comme Tylenol ou anti-tussifs) ne doivent pas être administrés par le personnel de l'école sans une ordonnance du médecin sous lequel on reçoit le traitement.



L'EXMENS PHYSIQUES et LES CARTES de VACCINATION

Tout formulaire d'examen physique et de vaccination doit être complètement rempli, **signé et scellé par le médecin**. Il est vivement suggéré que votre médecin utilise et remplisse complètement, le formulaire du district d'Elmont. Si des documents accessoire sont utilisés ils doivent avoir les mêmes données que les formulaires du district.

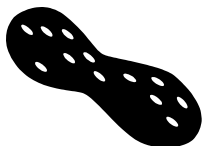


BÉQUILLES, BLESSURES, PANSEMENTS et N'IMPORTE QUEL AUTRE PROBLÈME MÉDICAL OU AUTRES SUPPORTS

Si votre enfant nécessite l'un des éléments cités ci-dessus à l'école, une note du médecin est nécessaire.

TEMPÉRATURE A L'ÉCOLE

Si un enfant est renvoyé de l'école pour une fièvre, l'enfant ne pourra pas revenir à l'école jusqu'à ce que sa température redevienne normale (moins de 100° F ou 37.7° C) pour 24 heures **et ne doit pas être sous aucune médication**, par exemple Tylenol ou Advil. La température doit être prise avec un thermomètre, non pas en touchant le front de l'enfant.



ALLERGIE

Si votre enfant a une allergie ou une réaction avec un aliment quelconque; il est nécessaire d'apporter une note du médecin.

HIPPA

Le gouvernement a mis en vigueur une loi appelée: *Health Insurance Portability and Accountability Act (HIPPA)*. L'HIPPA est rentrée en vigueur le 14 Avril 2003 afin que l'infirmerie de l'école puisse recevoir n'importe quelle information de votre médecin par téléphone ou par fax. L'école doit figurer dans le formulaire de consentements dans le bureau de votre médecin. Veuillez S.V.P. donner le numéro de téléphone de l'infirmerie et le numéro de fax à votre médecin. Une autre alternative est de signer une feuille de sortie à l'infirmerie.



**Merci de votre éventuelle coopération
dans ces cas nous espérons d'avoir une année fructueuse.**

**Sincèrement,
Infirmier Scolaire**